

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/10/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 18

Nombre de suffrages : 25

Date de convocation

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BERNARD Anita donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain, M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PASQUEREAU Johann

Numéro interne de l'acte : D08_10_2024

Objet : ACHAT DE BOIS ET REFACTURATION D'ENERGIE AUPRES DU CCAS DE SEVREMONT POUR L'EHPAD NOTRE DAME DE LORETTE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'approvisionnement en bois nécessaire pour le fonctionnement de la chaudière bois située sur la commune déléguée de La Flocellière, la commune de Sèvremont s'engage avec les agriculteurs locaux dans le cadre d'une gestion durable du bois local initiée à l'échelle du Pays de Pouzauges.

Il précise que le prix de ce bois a été fixé à 70 €/HT/t en 2023 et que son évolution annuelle se fait depuis selon l'évolution du prix de la plaquette forestière. En 2025, le prix d'achat finalisé indexé sera de 76,50 €/HT/t.

Par ailleurs, il rappelle que la chaudière bois précitée fournit à l'EHPAD Notre Dame de Lorette du chauffage qui est refacturé au prix de 40 000 € l'année.

Afin de tenir compte de l'évolution du prix d'achat du bois, il propose de refacturer au CCAS la fourniture d'énergie à l'EHPAD Notre Dame de Lorette au prix de 45 000 € pour 2025 (payable en 10 mensualités) et

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 085-200059079-20241017-D_08_10_2024-DE



de faire évoluer le montant de cette refacturation à compter de 2026 selon l'évolution du prix de la plaquette forestière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

Vote : adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
Johann PASQUEREAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Johann Pasquereau'.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Louis Roy'.

